



Syndicat National FO des Finances Publiques
SECTION DE LA MOSELLE

DECLARATION LIMINAIRE CAPL LISTE D'APTITUDE B en A 2017

CAP Locale du 10 novembre 2016

Madame la Présidente de la CAPL,

La CAP locale réunie ce **10 novembre 2016** va examiner les candidatures des agents ayant postulé à la liste d'aptitude de B en A au titre de l'année 2017.

La situation à la DGFIP, Direction d'un Ministère dit non prioritaire est grave.

C'est pourquoi FO-DGFIP, Solidaires et CGT ont lancé un appel national à la grève le 15 novembre prochain exigeant l'ARRET DES SUPPRESSIONS D'EMPLOIS et des RESTRUCTURATIONS.

FO-DGFIP condamne également la baisse drastique du nombre de promotions, 1 seul agent est proposé excellent pour 2017 pour la Moselle (6 en 2012) et exige que la CAPL réunie ce jour inscrive à minima le même nombre d'agents proposés excellents qu'au titre de 2016.

Au même titre que les suppressions d'emplois en lien avec les restructurations ,fermetures,fusions de sites et services , la baisse du nombre de promotions internes participe à la cure d'austérité infligée aux agents des Finances Publiques. **Trop c'est trop !**

FO condamne les modalités de sélection au mérite qui profilent les candidats et permettent à la Direction de s'affranchir de tout critère objectif visant à des promotions à «la tête du client ».

Quelques chiffres à présent pour la MOSELLE :

Année après année, force est de constater la diminution du nombre de candidats

- **2013 : 61 agents ont fait acte de candidature**
- **2014 : 57 agents ont fait acte de candidature**
- **2015 : 46 agents ont fait acte de candidature**
- **2016 : 38 agents ont fait acte de candidature**
- **2017 : 34 agents seulement ont fait acte de candidature**

La preuve est ainsi faite que des candidats font les frais de vos choix et ne les comprennent pas. Leurs chefs de service et les Directeurs leur feraient- ils miroiter parfois depuis plusieurs années une bien improbable promotion, dans le seul but de ne pas les démobiliser ? Tout le laisse à penser ... Les élus FO en CAP Locale ne s'associeront pas avec la Direction, à la mise en concurrence des agents entre eux qui entraîne beaucoup de déçus et de désillusion.

FO-DGFIP réaffirme son attachement à la liste d'aptitude, véritable voie d'accès statutaire à la catégorie A.

Envers et contre tout FO-DGFIP continuera de défendre la promotion interne de tous les agents.